

28^e édition du Concours de Bande Dessinée

RÈGLEMENT DU CONCOURS

L'association L'Hippocampe organise un concours de Bande Dessinée sur le thème :

« Eux, moi et nous, ensemble on est plus fort... raconte en BD ! »

Article 1 : Participants

Ce concours est gratuit pour les participants. Deux possibilités sont proposées :

• **Un concours collectif** ouvert :

Aux enfants (5 à 12 ans) et adolescents (13 à 20 ans) handicapés accueillis en Unité Locale d'Inclusion Scolaire (ULIS) ou en établissements spécialisés : Institut Médico Educatif (IME), Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique (ITEP), Institut pour Déficient Sensoriel, Institut d'Education Motrice, SESSAD, Etablissements et Services pour enfants polyhandicapés, accueil en hôpital de jour...

Aux adultes accueillis en Maison d'Accueil Spécialisée (MAS), en Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM), en Foyer de vie ou Foyer occupationnel, en ESAT, en EA, en Foyer d'hébergement, en Service hospitalier, SESSAD et assimilés...

• **Un concours individuel** ouvert à toute personne en situation de handicap.

Article 2 : Concours européen

Le concours est ouvert à tout ressortissant européen en situation de handicap.

Article 3 : Concours collectif

Les bandes dessinées proposées par les établissements ou classes doivent être impérativement réalisées par des groupes de jeunes ou d'adultes encadrés par des enseignants ou des éducateurs. Chaque groupe ne peut présenter qu'une bande dessinée et ne peut concourir que dans le cadre de son établissement d'accueil.

Article 4 : Concours individuel

La bande dessinée proposée doit être réalisée par une seule et même personne. Chaque candidat ne peut présenter qu'une seule bande dessinée.

Article 5 : Format de l'œuvre

Attention, la bande dessinée doit tenir en 2 planches maximum quelque soit le format et en recto uniquement.

Toute BD doit avoir un Titre.

Pour le concours collectif, le format est imposé :

- 2 planches 50cm x 65cm (format raisin).

Pour le concours individuel, deux formats sont possibles :

- 2 planches 50cm x 65cm (format raisin) ;
ou

- 2 planches 21cm x 29,7cm (format A4).

Ne dessiner que d'un seul côté.

Techniques autorisées : crayon, plume, feutre, bille, encres de couleur, gouache, pastel, fusain, craie, peinture, collage, etc.

L'utilisation de la photographie n'est possible que si elle renforce le DESSIN.

Pour toutes les planches réalisées par ordinateur, il est impératif de joindre les originaux des travaux préparatoires (croquis, crayonnés...) accompagnés d'une lettre explicative sur les différentes étapes de la réalisation.

L'utilisation de banques d'images n'est pas autorisée, sauf très exceptionnellement en cas d'absence de motricité fine.

Chaque œuvre consistera en une bande dessinée, sur deux planches, en respectant les formats indiqués précédemment. Les bulles devront être rédigées en français. Seuls les originaux doivent être transmis par voie postale (pas de photocopie).

Il est impératif de respecter le thème.

Il est judicieux d'accompagner la BD réalisée par un explicatif écrit ou photographique sur la méthode ou technique employées. Ces explications doivent impérativement être transmises sur **au maximum deux feuilles** indépendantes de format A4, insérées dans une enveloppe jointe avec mention de l'expéditeur.

Attention : les travaux en volume ne seront pas acceptés (épaisseur maximum : 1 cm).

Article 6 : Enregistrement au concours de BD

Tout groupe ou candidat individuel qui souhaite participer devra se rendre sur notre site internet www.hippocampe-culture.fr pour accéder à la fiche de renseignements à compléter impérativement pour s'enregistrer au concours.

Cette fiche de renseignements doit nous être transmise avec les planches de BD.

Deux possibilités :

1/ La compléter directement sur le site (option recommandée), en choisissant participation collective ou participation individuelle.

Une fois la fiche complétée et validée, un e-mail automatiquement généré avec cette fiche vous sera envoyé.

Après impression en double de cet e-mail, **le coller impérativement au dos de chaque planche de la BD.**

2/ La compléter manuellement, en imprimant, à partir du site internet, celle correspondant à votre participation (collective ou individuelle). Cette fiche, une fois complétée, devra **impérativement être collée au dos de chaque planche de la BD.**

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à enregistrer les participations au concours de BD et organiser le jury. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous pouvez bénéficier d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir la communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser directement à l'Association L'Hippocampe.

Article 7 : Identification des participants

Au dos de chaque planche de la bande dessinée, il est impératif d'y coller la fiche de renseignements complétée.

Celle-ci est soit automatiquement générée par e-mail à l'issue de la saisie et validation informatiques, soit complétée manuellement (cf. Article 6).

Article 8 : Modalités d'envoi des bandes dessinées

Date limite de remise des travaux : **11 décembre 2026, le cachet de la poste ou du convoyeur faisant foi.**

Toute bande dessinée reçue après cette date ne pourra concourir.

Les bandes dessinées seront à adresser directement à :

MAS "Le Lagon"

Concours de BD

5 allée de la Combe Cailloux

16800 - SOYAUX

Les organisateurs du concours en assureront la réception, l'enregistrement, la gestion et le suivi.

Les bandes dessinées doivent être adressées non pliées dans des emballages plats, permettant ainsi une meilleure présentation au jury.

Article 9 : Jury

Un jury composé de professionnels de la bande dessinée, de l'Education, du secteur médico-social, de l'éducation spécialisée, de la communication, de parents et de nos partenaires désignera les bandes dessinées lauréates qui seront récompensées par des trophées « Hippocampe ».

Le jury décernera également six « Hippocampe d'Or » (un pour le concours collectif enfants, un pour le concours individuel enfant, un pour le concours collectif adolescents, un pour le concours individuel adolescent, un pour le concours collectif adultes et un pour le concours individuel adulte).

En outre, le jury se réserve la possibilité de décerner des mentions spéciales et un prix Europe.

Les auteurs des bandes dessinées lauréates seront personnellement informés par téléphone au numéro qui nous aura été communiqué sur la fiche de renseignements.

La liste des BD lauréates apparaîtra sur le site dans la semaine qui suit le jury.

Article 10 : Attribution des trophées

Tous les enfants, adolescents et adultes « Hippocampe d'Or » et « Hippocampe » seront récompensés. Les lots attribués pourront être notamment constitués de matériel éducatif et artistique ainsi que de bandes dessinées.

Enfin, tous les participants à ce concours recevront une attestation vers fin février/début mars.

Article 11

Le simple fait de participer entraîne l'acceptation pleine et entière du présent règlement. Il n'est pas prévu de renvoyer les œuvres aux établissements.

Article 12

L'Association L'Hippocampe se réserve le droit d'exploiter à des fins non commerciales (expositions, réalisation d'albums, site Internet...) les œuvres, photographies ou vidéos réalisées dans le cadre de ce concours, et ce sans restriction ou demande de participation financière.

Article 13

Ce règlement pourra être adressé sur simple demande.

Les organisateurs se réservent la possibilité de modifier les modalités et les conditions de participation à ce concours en cas de force majeure.

Mis à jour le 20/05/2026